

## Compte rendu succinct de l'Assemblée Générale du Foyer du Socio-Educatif

Mardi 6 octobre 2015

Présents :

Monsieur Missenard (président)

Madame Ponsonnet (trésorière)

Madame Guetta (vice-présidente)

Mme Angelides (secrétaire)

ainsi que plusieurs élèves, Mme Tomi (proviseure), Mme Collet (professeur documentaliste), et quelques parents d'élèves

Après un rappel du rôle du FSE, Mme Ponsonnet indique que le FSE a besoin de la liste des participants à chaque club, qui doivent être adhérents (c'est à dire dont les parents ont réglé l'adhésion, en début d'année). Le fonctionnement de plusieurs ateliers est évoqué :

- Le club danse a lieu le mercredi après-midi

Il pose quelques problèmes : 1) Trop de personnes extérieures sont présentes 2) Il faut un responsable, qui ne s'est pas manifesté jusqu'ici.

- Damien Mouveaux veut commencer un atelier arts plastiques si possible en salle 211, probablement le mercredi de 12h 45 à 14h 10.

- La responsable du CDI propose un club de sorties culturelles (théâtre, musique) à Paris avec abonnement.

- Un élève du CVL souhaite créer un club organisant des débats sur des sujets de société.

- La responsable du CDI propose un atelier de médiation, par exemple sur le thème de la violence. Une élève du CVL rappelle que des débats ont déjà lieu en classe en PL : en ECJS, et en classe d'anglais.

- L'annonce est faite de l'ouverture de deux nouveaux ateliers : un atelier d'apprentissage ou de pratique du jeu d'échecs, et un autre du jeu de Go.

- L'atelier théâtre a repris ses activités, sous la direction cette année de M. Guy Magen.

M. Missenard rappelle que les activités et le suivi des finances du FSE sont possibles en ligne sur le blog du foyer : <http://blog.crdp-versailles.fr/fseblaise-pascalorsay/index.php/>

Un bilan sera réalisé en fin d'année du fonctionnement de ces ateliers, et de la situation financière, eu égard au fait que les déplacements des classes par RER sont interdits, ce qui nécessitera l'aide du FSE qui subventionnera les déplacements en autocars.

Le président, la trésorière, la vice-présidente et la secrétaire sont reconduits.